



Le 10 juin 2015

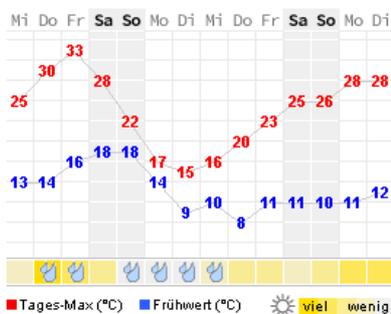
Bonjour à tous

Grande sécheresse un peu partout, mais ça pourrait enfin changer ce week-end...

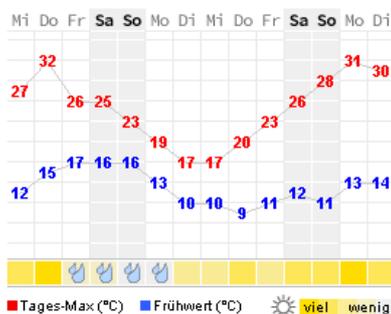
1°- Météo et végétation prévisibles pour les jours à venir :

Wetteronline <http://www.wetteronline.de> nous indique la météo dans toutes les localités d'Europe. Nous continuons d'utiliser leurs vignettes synthétiques pour les prévisions à 14 jours à venir. Voici donc la météo prévue pour le moment pour la période allant du mercredi 10 juin au mardi 23 juin inclus pour les localités précisées. La pluie revient ce week-end :

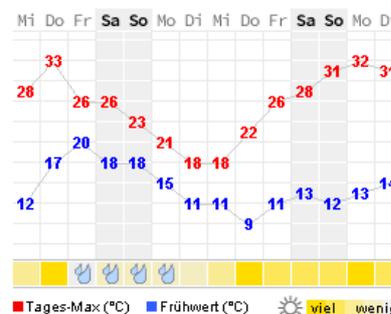
Sélestat (Bas Rhin)



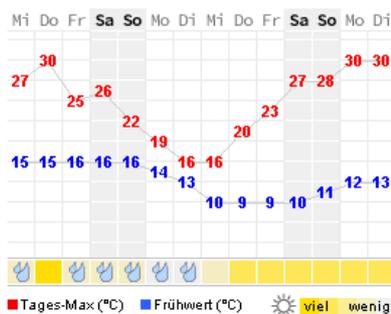
Beaune (Côte d'Or)



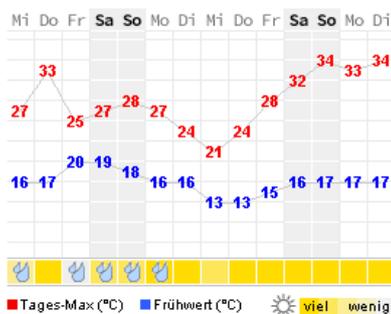
Belleville/Saône (Rhône)



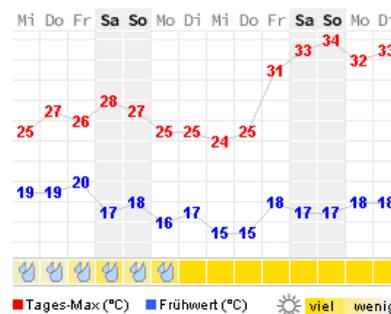
Genève (Suisse)



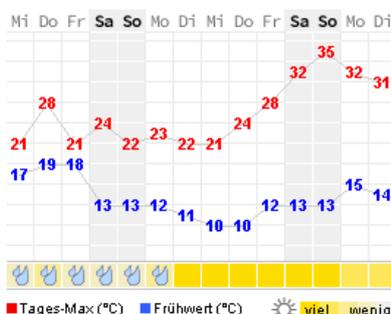
Avignon (Vaucluse)



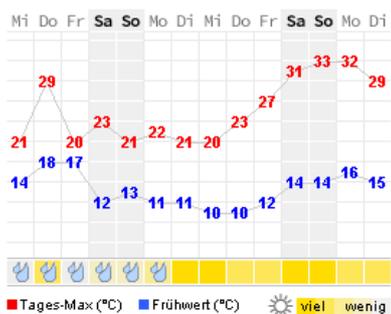
Estagel (Pyrénées Orientales)



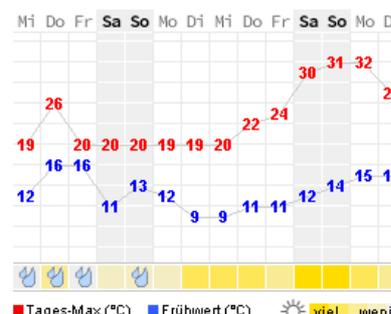
Libourne (Gironde)



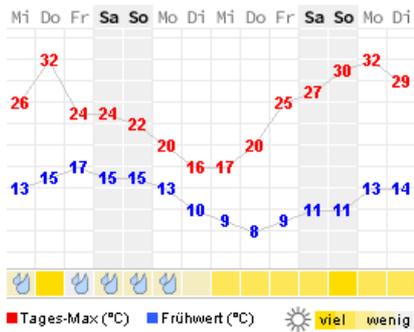
Cognac (Charente Maritime)



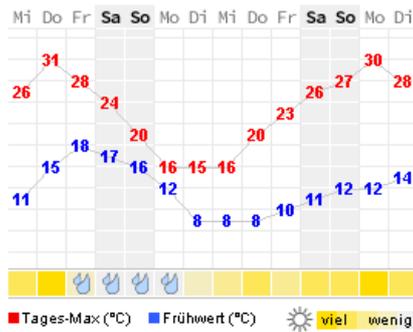
Nantes (Loire-Atlantique)



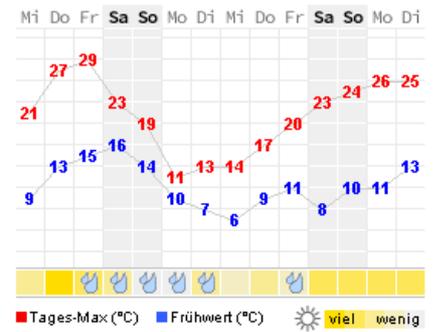
Clermont Ferrand (Puy de Dôme)



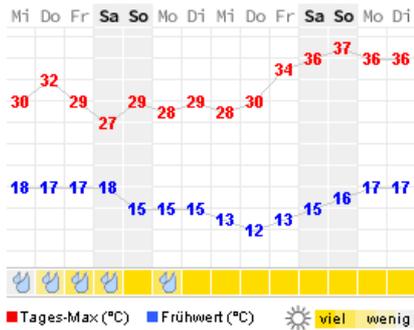
Les Riceys (Aube)



Virton (Gaume – Belgique)



La Vilella Baixa (Priorat – Espagne)



La végétation commence souvent à souffrir de la sécheresse après une pousse très active. Le ralentissement fait parfois ressortir des viroses ou des carences anciennes qui étaient habituellement masquées (photo ci-contre - Bordelais). On



constate parfois un début de carence potassique, même sur des sols normalement pourvus (photo du dessous, montrant aussi du Black Rot sur les 8 premières feuilles, apparues avant le premier traitement base Silizinc). Nous avons pu l'apprécier par une mesure avec un appareil spécifique : la carence commence en-dessous de 150 ppm dans la sève pétiolaire des feuilles basses (la potasse étant très mobile dans la plante, le bas des sarments sont touchés en premier). Un manque d'azote disponible peut aussi apparaître.

Les pluies à venir, déjà présentes sur l'Ouest et le Sud-Ouest, seront certainement bénéfiques pour ralentir ou supprimer ces phénomènes. Mais elles pourraient être très infectantes pour les maladies, car maintenant nous avons souvent des foyers de contamination primaires plus ou moins actifs (Mildiou, Black Rot, ou Oïdium suivant secteurs, photos ci-dessous) et la Nouvelle Lune se rapproche (mardi 15 juin). La floraison se termine dans la plupart des secteurs, et souvent les grumes fraîchement apparues ne sont pas encore protégées.



2°- Actions à prévoir dans les semaines à venir :

Quelles que soient les parcelles, une protection efficace de fin floraison-nouaison nous semble indispensable, et avant les pluies annoncées, soit au plus tard vendredi matin dans les régions les plus orientales. Cette protection a déjà dû être appliquée en Bordelais et en Charentes, actuellement sous les pluies orageuses (nous l'avons conseillée avant le 2 juin sur notre précédent bulletin). Attention ! le Midi méditerranéen pourrait recevoir un gros sac d'eau localement !...

2 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

1. Stratégie de traitements :

Nous n'appliquerons pas les mêmes bouillies suivant que la fleur est en cours, ou terminée (la plupart des cas).

Dans le second cas, il faut à la fois protéger, mais ne pas déclencher de coulure (pour le moment rare cette année) et ne pas gêner la chute des capuchons floraux. Ne pas oublier non plus que la défense naturelle de la plante est très peu active tant que dure la floraison.

Si nous avons des contaminations secondaires apparues maintenant (rares régions qui ont eu de la pluie courant mai) ou qui doivent apparaître après les pluies du prochain week-end, nous rappellerons les façons d'agir pour les bloquer. Enfin, nous envisagerons l'action à faire en cas de grêle, et le soutien à adopter si la végétation reste faible.

2. Détail des traitements proposés :

<p>Traitement avant fin de semaine, toutes régions</p> 	<p>Si vous êtes encore en floraison (rappel du précédent bulletin) : BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha (300 grammes cuivre métal) + SILIZINC 0,5 litre/ha + SOUFRE MOUILLABLE 8 kg/ha. Pas de Mouillant Biofa ni de Biofalgue. Pour un traitement avec produits liquides : CUPROXAT 1,5 litre/ha (285 grammes cuivre métal) + SILIZINC 0,5 litre/ha + SOUFRE BIOFA 8 kg/ha. Le Sofral Flo, produit gras, serait peut-être à éviter en pleine fleur par précaution.</p> <p>Traitement nouaison (la plupart des cas) : BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha (300 grammes cuivre métal) + SILIZINC 1 litre/ha + SOUFRE MOUILLABLE 10 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha (le Mouillant si les capuchons sont tombés, sinon éviter). Pour un traitement uniquement liquide : CUPROXAT 1,5 litres/ha (285 grammes cuivre métal) + SILIZINC 1,5 litre/ha + SOFRAL FLO 10 litres/ha.</p> <p>En situations à risque Oïdium important, ou de forte sensibilité au Botrytis de la parcelle, passez en poudrage <u>après les pluies</u> ALGOSOUFRE ou ALGOCUIVRE 30 kg/ha (respectivement 75 et 450 grammes de cuivre métal).</p>
<p>Vignes à nette présence de Black Rot ou de Mildiou</p>  	<p>Pour intensifier la lutte et effectuer un « priming » après la nouaison avec : BOUILLIE BORDELAISE 2 kg/ha + SILIZINC 2 litres/ha + SOUFRE BIOFA 10 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha.</p> <p>Traitement suivant, moins de 10 jours après le précédent : BOUILLIE BORDELAISE 2 kg/ha + SILIZINC 1,5 litre/ha + CALCICOLE NF 1,5 litre/ha + SOUFRE BIOFA 10 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha.</p> <p>On peut mettre du CUPROXAT ou du SOFRAL FLO en lieu et place du SOUFRE BIOFA, mais alors supprimer le Mouillant Biofa. Eventuellement, (pluies persistantes et fortes), rajouter NORDOX 150 grammes/ha (112 grammes cuivre métal)</p> <p>Si la maladie reste virulente, recommencer ce traitement 7 à 8 jours après, et même plus tôt en cas de fort risque (montée sur feuilles ou sur grappes). Rappel : une stimulation de résistance suppose deux inductions à moins de 10 jours d'écart.</p> <p>Si le Black Rot n'est pas dominant et que le Mildiou est très virulent, on peut remplacer le SILIZINC par du SILICUIVRE, mêmes doses. Tenir compte de sa teneur en cuivre métal : 63,5 grammes par litre.</p>
<p>Vignes à forte sensibilité ou présence d'Oïdium</p> 	<p>Le prochain traitement doit être effectué comme indiqué au début, en toutes régions.</p> <p>Si possible, poudrage après les pluies à l'ALGOSOUFRE 30 kg/ha qui a aussi un effet assainissant global sur les grappes. Ce traitement serait à renouveler à la fermeture de la grappe.</p> <p>En cas de présence d'Oïdium déclaré, trois possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Poudrez au FLUIDOSOUFRE 20 kg/ha, à effet bloquant à hautes températures (33-35°C).- Rajouter SILIBRIX 1 à 1,5 litre/ha aux traitements précédents.

	<ul style="list-style-type: none"> - Réduisez de moitié (4 à 5 kg/ha) la dose de Soufre mouillable et rajouter STILAC NF (nouvelle formule) 2 kg/ha. Si forte virulence, traitez deux fois à 4 à 8 jours d'intervalle (maximum !). <p>Le PREVAM à forte dose (plus d'1 litre/ha) a un effet bloquant, mais de courte durée (comparable à celui du permanganate) et peut être phytotoxique par temps chaud.</p> <p>Attention ! le STILAC NF n'est pas compatible avec tous les soufres mouillables. En particulier pas avec le SOFRAL FLO. Préférez une association avec SOUFRE BIOFA pour une bonne tenue de la bouillie. Le STILAC NF ne forme plus de grumeaux comme son prédécesseur, mais certaines particules de farine ont une taille supérieure à 100 µ. Donc, préférez les buses à plus large ouverture compatibles avec des filtres 50 Mesh (300 µ) pour ne pas boucher.</p>
<p>Cicadelle de la Flavescence Dorée</p> 	<p>Le début des traitements obligatoires est maintenant atteint en toute région concernée (du 10 au 16 juin en Côte d'Or). Pour le choix des produits et la stratégie, suivre les arrêtés préfectoraux, les messages réglementaires DRAF, le BSV ou les avertissements de la Chambre d'Agriculture.</p>
<p>Ver de la Grappe</p> 	<p>Les conditions actuelles sont toujours peu favorables au Ver de la grappe. On se rapproche du début de la 2^{ème} génération. Surveillez-le tout de même par piégeage (« cabanes » + 1 plaque de glu + 1 capsule de phéromones). Toujours une pour la Cochylys et une pour l'Eudémis.</p> <p>Traitement conseillé si nécessaire (zones sensibles, vignobles côtiers...) : XENTARI 1 kg/ha + sucre 1 kg/ha à appliquer de préférence seul, dirigé vers les grappes, 8 jours environ après la reprise du vol. Possibilité au SUCCESS 0,1 litre/ha, mais attention ! cet insecticide touche aussi d'autres insectes que les chenilles.</p>
<p>Vignes affaiblies</p> 	<p>Si la végétation est bloquée par la sécheresse, et tarde à repartir après les pluies, nous conseillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de blocage modéré : PURIN DE CONSOUDE 1 à 3 litres/ha à chaque traitement. Ce purin est à orientation « potasse ». - En cas de fort blocage : ALGOMER (contenant acides aminés, oligoéléments marins et potasse assimilable) 2 litres/ha 1 à 3 fois de suite en même temps qu'un traitement. Si un seul passage permet le déblocage (visible dans les 2 à 3 jours), terminer au Purin de Consoude. Une observation du Brix de la plante peut avertir du retour de la végétation (regarder plus le flou de la ligne que le chiffre dans ce cas ; plus la ligne est floue, mieux la plante est alimentée). - En cas de multiples carences : Appliquez au sol HUMATE DE BORE 10 litres/ha, avant ou après une pluie (sol encore humide). Attention ! ce produit n'est toujours pas biologique pour le moment (nous attendons l'avis européen de l'EGTOP avant le 18 juin prochain).
<p>En cas de grêle</p> 	<p>Nous avons souvent sauvé les grappes non sectionnées et relancé rapidement la végétation en appliquant le plus tôt possible : BIOFALGUE 4 litres/ha + MYR BORE 1 litre/ha + SILIZINC 1 litre/ha. Ce passage peut être combiné avec un traitement habituel (ce n'est pas la peine de forcer les doses de produit). Cette application peut être répétée sur le traitement suivant, 8 jours après le précédent.</p>

3°- Questions diverses :

1. SOFRAL FLO :

Le produit récemment fabriqué qui a été livré en remplacement des lots qui posaient problème (dépôt au fond du bidon difficile à détacher) semble maintenant donner toute satisfaction.

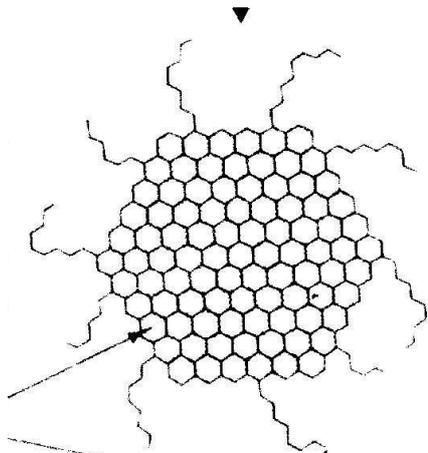
2. Intérêt des applications d'HUMATE DE BORE :

4 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.
E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

Certains d'entre vous n'ont pas pu l'appliquer comme prévu au printemps en raison de la sécheresse ou d'un calendrier de travail trop chargé. Vous nous avez parfois demandé si son application était toujours utile maintenant. Tout dépend de l'objectif recherché :

ACIDE HUMIQUE
pm = 1000 à 100.000



- Action sur coulure ou millerandage : Une application précoce est alors conseillée. A présent, il est difficile d'agir sur ces paramètres. Mais nos tournées dans vos vignes nous montrent généralement de bonnes tenues de la fleur cette année.
- Action sur les chloroses et autres carences : Dans ce cas, une application proche d'une pluie est toujours pertinente. Il suffit d'assez peu d'eau pour que le produit commence son effet. Les carences ressortent facilement en ce moment à cause de la sécheresse.

N'oubliez pas que le produit n'est plus autorisé en Agriculture Biologique pour le moment.

3. Travail du sol en situation sèche :

Vous avez eu le plus souvent la prudence de ne pas travailler le sol en ce moment, vu le niveau de sécheresse.

Pourtant, sur la route, on voit fréquemment des sarcluses ou interceps au travail, même pendant la fleur ! Sauf cas particulier (surcroît de travail, parcelles prises par l'herbe ou parcelles difficilement accessibles s'il pleut), ce n'est pas conseillé. Il vaudrait mieux tondre et travailler plus tard. Un travail d'un sol sec le sèche encore plus. Donc, attendons la pluie.

4. Drosophile suzukii :

Nous avons déjà eu des questions de votre part sur ce ravageur. En effet, concernant la pourriture grise, on a l'habitude de placer déjà une intervention à la nouaison. A priori, ce n'est pas le cas de la Drosophile et de la pourriture acide associée. Souvent, les populations remontent quelques semaines avant les vendanges, favorisées par les fruits abandonnés dans les vergers et la maturité des mûres. C'est à ce moment qu'une première intervention utilisant le mélange **Litho-Argile** est pertinente. Nous vous proposerons aussi une version mouillable si vous n'avez pas de poudreuse. Plus de détails dans nos bulletins de cet été.

Nous ne savons pas encore si 2015 sera favorable à ce ravageur, mais il vaut mieux s'y préparer. Chez BVS à Nuits Saint Georges, Pénélope effectue chaque semaine un suivi dans des pièges. Aux dernières nouvelles (fin mai), une centaine de captures dont une Suzukii mâle... (comme photo ci-contre).



5. Essais de protection faisant appel aux Composts Liquides en application foliaire :



Premiers résultats :

- En Bordelais, une application au premier traitement a fait baisser le taux de feuilles ayant au moins une tache de Black Rot de 12 % (témoin traité comme d'habitude avec nos procédés) à 2 %.
- En Côte d'Or, une portion de parcelle ainsi traitée depuis le début ne montre pas d'Oïdium pour le moment (secteur sensible) alors qu'il y en a quelques taches à côté, et possède une végétation plus active que le reste de la parcelle.

Donc, pour le moment, plutôt positif, mais nous attendons la suite. Ne pas hésiter à réintervenir « classiquement » en cas de dérangement.

Concernant la conservation du CL, elle semble bonne depuis plus d'un mois si le produit a fermenté longtemps (36 à 48 heures) pour consommer intégralement la nourriture des microorganismes, avec un apport de 10 % de KANNE et une conservation à température normale du réfrigérateur (4-6°C).

A bientôt.

L'équipe SYMBIOSE

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19. 5

E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.

6 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.
E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.